

CE N'EST JAMAIS ACCEPTABLE : la Stratégie ontarienne contre la violence sexiste

L'Ontario s'est engagé à mettre fin à toutes les formes de violence contre quiconque en fonction de son sexe, de son expression sexuelle ou de son identité sexuelle.

Des investissements dans le cadre de **Ce n'est jamais acceptable : la Stratégie ontarienne contre la violence sexiste** aideront les survivantes et les familles à obtenir le soutien dont elles ont besoin, au moment et à l'endroit où elles en ont besoin, tout en contribuant à prévenir la violence par une intervention précoce.

Cette stratégie s'appuie sur le solide héritage d'action de l'Ontario et l'intègre :

Plan d'action contre la violence familiale en Ontario	Ce n'est jamais acceptable : Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels	Pas à pas ensemble : la Stratégie à long terme de l'Ontario contre la violence envers les femmes autochtones	Stratégie ontarienne pour mettre fin à la traite des personnes
---	--	---	--

La Stratégie ontarienne contre la violence sexiste – quelques chiffres :

A consulté plus de **200** organismes, partenaires autochtones et survivantes de la violence sexiste.

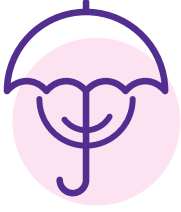
Jusqu'à **242 millions** de dollars pour aider les survivantes et s'attaquer aux causes profondes de la violence.



Plus de services et de meilleurs soutiens pour les survivantes

- Jusqu'à **1000** femmes et enfants de plus auront un lit en sûreté pour échapper à la violence domestique.
- **2000** femmes et enfants de plus recevront les services de counseling dont ils ont besoin, ainsi que des services de counseling à long terme pour les aider à passer de l'état de crise à la stabilité.
- Élargir le Programme d'appui transitoire et de soutien au logement pour aider au moins **600** femmes de plus.
- Aider les organismes de lutte contre la VFF à répondre à la demande accrue et aux besoins particuliers de populations et de communautés diverses (LGBTQI2S, Autochtones, Francophones, nouveaux arrivants et personnes racialisées) par le biais de services inclusifs et adaptés à la culture et de counseling dans les refuges, y compris les refuges et les pavillons de ressourcement autochtones.
- Les survivantes auront accès **24 heures sur 24, 7 jours sur 7** au Réseau ontarien des centres de traitement en cas d'agression sexuelle ou de violence familiale.
- Jusqu'à **22,8 millions** de dollars sur trois ans pour des programmes de services aux victimes afin d'améliorer les services immédiats de première ligne pour un nombre croissant de cas de violence sexiste.
- D'importants investissements en immobilisations dans les refuges, afin de répondre aux besoins des nouveaux modèles de prestation de services, y compris la rénovation pour l'accessibilité et des espaces plus adaptés à la culture dans les refuges autochtones.

- Une **augmentation de 35 %** du budget global des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), pour répondre à la pression des services et à l'augmentation de la demande, ainsi que pour élargir les services aux mineurs matures et combler les lacunes en matière de services offerts aux survivantes dans les collectivités rurales.



Plus d'aide pour les enfants et les familles, pour mettre fin au cycle de la violence

- Counseling individualisé pour environ **400 enfants** de plus par l'entremise du Programme d'intervention auprès des enfants témoins.
- Accroître le nombre d'intervenants auprès des enfants et des jeunes dans les organismes de lutte contre la VFF et améliorer l'accès à des services spécialement conçus pour les enfants et les jeunes.
- Plus de programmes, de soutien juridique et de counseling pour les enfants et les jeunes dans les refuges.
- Plus de soutien pour les enfants et les jeunes autochtones dans les refuges et les pavillons de ressourcement.
- Accroître le financement du Programme des agents de soutien dans le contexte de la Cour de la famille pour aider les victimes de violence familiale à naviguer dans le processus de la Cour de la famille.
- S'attaquer aux pressions exercées par le service à l'égard des programmes de visites surveillées pour aider à protéger les enfants contre la violence pendant la séparation de la famille.



Changer les mentalités et défier les attitudes

- Formation d'un plus grand nombre d'intervenants d'un plus large éventail de secteurs - y compris les éducateurs de la petite enfance, les gardes de sécurité des campus et les gestionnaires de services de logement - pour reconnaître la violence sexiste et intervenir dans ce domaine.
- Sensibilisation des employeurs à leurs responsabilités juridiques et en matière de ressources humaines pour prévenir la violence au travail.
- Élargissement du Fonds de mobilisation créative afin de soutenir des projets artistiques qui sensibilisent et provoquent des discussions sur la violence sexuelle et le harcèlement.



Améliorer les réponses du système de justice

- Élargissement à l'échelle de la province de la prestation de conseils juridiques gratuits et indépendants aux victimes d'agression sexuelle.
- **Le premier projet pilote de clinique juridique communautaire LGBTQI2S au Canada**, pour répondre aux besoins juridiques uniques de cette communauté et faciliter la formation sur les espaces sécuritaires et inclusifs pour plus de **70** cliniques juridiques communautaires à travers l'Ontario.
- Augmentation de l'investissement pouvant atteindre **49 %** dans 63 programmes d'intervention auprès des partenaires violents dans toute la province, y compris l'élaboration de nouveaux modèles de programmes différenciés pour aider les contrevenants à assumer leurs responsabilités et à briser le cycle de la violence.
- Élaborer de nouvelles normes policières sur les enquêtes relatives aux agressions sexuelles et à la violence familiale.
- Travailler de concert avec la justice et les partenaires communautaires pour explorer des approches de justice innovatrices et alternatives, afin d'améliorer les choix offerts aux survivantes de violence sexuelle.

Vous avez besoin d'aide?

Pour trouver des services dans votre communauté ou à proximité, utilisez le Répertoire des services aux victimes ou appelez la Ligne d'aide aux victimes au numéro sans frais 1 888 579-2888 ou, dans la région du Grand Toronto, au 416 314-2447. **Si c'est une urgence, composez le 911.**